



Bénin



Burkina Faso

Niger

« L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou »

L'Eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou: Les grandes lignes



Ce projet est financé par la Commission de l'Union Européenne



Un projet mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

1. Introduction (1/1)

Projet pertinent pour relever deux défis:

- la variabilité hydro climatique élevée;
- la situation géopolitique où plusieurs pays partagent le même bassin fluvial.

+ sous-équipement des infrastructures de gestion de l'eau ➡ des risques i) sociaux, ii) économiques, iii) environnementaux et iv) politiques significatifs.

2.Problématiques (1/2)

- Faible capacité de la région à atténuer les effets de la variabilité hydrologique;
- Incertitude et risques pour les activités économiques;
- Rarefaction de l'eau face à la demande croissante liée à la démographie galopante;
- Forte pression sur l'utilisation des eaux de surface;

2. Problématiques (2/2)

- Crainte que la gestion non coordonnée des eaux transfrontalières devienne des sources de conflits;
- Chute de la croissance;

➡ juste équilibre entre croissance, développement durable et gestion concertée en vue de trouver des solutions appropriées aux besoins

3. Bassin de la Mékrou (1/3)

- 10.500 km²;
- 3 pays : Burkina Faso, Bénin et Niger;
- 36% des terres cultivées
- 20% de terres alternant entre terres agricoles et végétation sèche;

« L'eau au service de la croissance et de l'énergie contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou » (Benin, Burkina Faso et Niger) 3. Bassin de la Mékrou: Sous-bassin du bassin du Niger (2/3)

- Carte 1 : Le sous-bassin de la Mékrou par rapport au bassin du Niger



3. Bassin transfrontalier de la Mékrou: Niger, Bénin et Burkina Faso (3/3)

- Carte 2: Le bassin transfrontalier de la Mékrou (Niger, Bénin et le Burkina Faso)



4. Objectif global (1/1)

Soutenir la croissance verte et la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso, au Bénin et au Niger.

5. Objectifs spécifiques (1/2)

- 1. Etablir le cadre de coopération de la planification à long terme de la gestion de l'eau pour le développement dans le bassin de la Mékrou;

5. Objectifs spécifiques (2/2)

- 2. Développer une stratégie intégrée des ressources en eau pour la croissance verte (avec les éléments phares relatifs i) à la sécurité alimentaire, ii) aux développements urbain et rural appropriés, et iii) à la protection de l'environnement pour faire face aux défis du changement climatique) et pour la promotion de l'investissement dans le secteur de l'eau.

6. Description du Projet (1/5)

- Points clés pour gérer le bassin:
 - *Etablissement du cadre juridique et du dispositif institutionnel en s'appuyant sur la volonté politique, sur un fort engagement ainsi que sur la concertation avec les usagers de l'eau;*

6. Description du Projet (2/5)

- *Harmonisation des législations et des politiques nationales de l'eau et la signature des accords internationaux concernant les règles de coopération ;*

6. Description du projet (3/5)

- *Nécessité pour les **autorités en charge de l'eau** et les **organismes de bassin** d'être les acteurs principaux pour la gestion de l'eau du bassin;*

6. Description du projet (4/5)

- Dans un cadre tridimensionnel, garantir la prise en compte de l'environnement, l'établissement des dispositifs institutionnels (en définissant les missions et les responsabilités) ainsi que le développement et la gestion;

6. Description du projet (5/5)

- Développement des outils d'aide à la décision pour permettre aux gestionnaires de l'eau du bassin de définir des priorités et des scénarii de gestion qui s'appuient sur les données issues des systèmes d'information du bassin.

7. Outils à développer (1/3)

- Mise en place d'un système d'information d'alerte rapide pour la sécurité de l'eau au niveau transfrontalier dans les cas de sécheresses/inondations: d'où une implication forte de tous les pays concernés;

7. Outils à développer (2/3)

- Mise en place d'un centre de **contrôle** pour assurer la diffusion des informations vers chacun des trois pays;
- Mise en place des outils de **gestion des eaux transfrontalières**;

7. Outils à développer (3/3)

- Mise en place d'un plan GIRE (qui définira les buts, les objectifs et les actions à mener, les ressources nécessaires, les modalités de coordination des actions et d'application de la réglementation: **donc en fin de projet la mise en place d'un outil dynamique pouvant être mis à jour et utilisable dans le cadre du processus décisionnel avec une connotation transfrontalière**).

8. Acteurs (1/8)

- Au niveau régional:
 - Autorité du Bassin du Niger et Autorité du Liptako-Gourma;
 - Centre Régional du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS/AGRHYMET);

8. Acteurs (2/8)

- Union Internationale pour la Conservation de la Nature;
- Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD);
- Partenariat Mondial de l'Eau/Afrique de l'Ouest;

8. Acteurs (3/8)

- Coordination Régionale des Usagers de l'Eau du bassin du Niger;
- Centres de recherche internationaux (DHI, NIRAS, IRD) et 2IE;
- Autres ONG régionales, organisations de la Société Civile (OSC);
- Institutions régionales (CEDEAO/CCRE, UEMOA, RAOB, AMCOW).

8. Acteurs (4/8)

- Au niveau national:
 - Ministères en charge de l'Eau, de l'Environnement et de l'Agriculture des 3 pays;
 - Coordinations Nationales des Usagers et Usagères des ressources du bassin du Niger des 3 pays;
 - Services hydrométéorologiques des 3 pays;

8. Acteurs (5/8)

- Directions en charge de l'Eau, de l'Environnement et de l'Agriculture des 3 pays;
- Universités et Centres Nationaux de recherche des 3 pays (i) au Bénin: Laboratoire d'Hydraulique et de Maîtrise de l'Eau, l'Institut National de l'Eau à l'Université d'Abomey calavi;

8. Acteurs (6/8)

(ii) au Niger: Département de Géologie et Ecole Doctorale, Sciences de la Vie et de la Terre à l'Université Abdou Moumouni de Niamey; (iii) au Burkina Faso: Laboratoire d'Hydrogéologie à l'Université de Ouaga 2;

8. Acteurs (7/8)

l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion (UFR/SEG); l'Institut d'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA); et Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherches Economiques et Sociales (CEDRES);

- Partenariats Nationaux de l'Eau des 3 pays.

8. Acteurs (8/8)

- Au niveau local:
 - Municipalités à l'intérieur du bassin:
Niamey, Diapaga, Fada N'Gourma, Natitingou et autres petites villes;
 - ONG locales;
 - Services régionaux en charge de l'Eau, de l'Agriculture et de l'Environnement des 3 pays ;
 - Entités de capitalisation des petites rivières;
 - Partenariaux locaux de l'Eau du Bénin.

9. Stratégie de mise en œuvre (1/2)

- A) Phase de mise en route (à organiser avec l'ABN): 1 an;
 - Démarrage par le dialogue politique qui permettra de définir les dispositifs institutionnels et de signer l'accord de planification et de mise en œuvre conjointe par les 3 pays;

9. Stratégie de mise en œuvre (2/2)

- B) Phase de mise en œuvre du
Projet: 3 ans
 - Permettra de compléter les
Programmes et Projets en cours
d'exécution dans le bassin du
fleuve Niger .

10. Qui met en œuvre (1/1)

- Le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP): aspects institutionnels;
- et
- Le CCR (Centre Commun de Recherche) de la Commission Européenne: aspects techniques.

11. Composantes du Projet (1/2)

- 1.1. Etablissement du cadre de coopération (GWP);
- 2.1. Inventaire de l'existant (GWP+CCR);
- 2.2 Identification des priorités de développement (GWP+CCR);

11. Composantes du Projet (2/2)

- 2.3 Développement des Systèmes d'information du bassin (CCR);
- 2.4 Développement du système d'alerte rapide (CCR);
- 2.5 Compréhension de l'équilibre hydrique (CCR);
- 2.6 Cadre stratégique de la sécurité en eau (GWP);
- 2.7. Développement des mesures et des plans de d'investissement (GWP).

12. Résultats attendus (1/5)

- Conduite d'un dialogue politique sur les changements climatiques et sur la **conciliation** entre offre et demande, en tenant compte de toutes les couches;

12. Résultats attendus (2/5)

- Signature sur une base de volontariat d'un accord de partenariat (pour coopérer au niveau transfrontalier) et développement d'un cadre pour la stratégie de la croissance verte et de la lutte contre la pauvreté;

12. Résultats attendus (3/5)

- Développement des outils : (1) pour la planification commune des actions ; (2) qui aident à la résolution de conflits (accords transfrontaliers sur le partage des données) ; (3) de communication (procédures d'information et de partage de données ; base de données commune ; etc.);

12. Résultats attendus (4/5)

- Validation des directives pour le fonctionnement du système d'information (règles, responsabilités et procédures),
- Mise en œuvre du système d'information transfrontalier opérationnel;
- Mise en œuvre du système d'information d'alerte rapide au niveau transfrontalier opérationnel;

12. Résultats attendus (5/5)

- Validation du cadre stratégique pour assurer la sécurité de l'eau (au moins pour la « plateforme minimale des infrastructures et organismes de gestion de l'eau » avec intégration dans ce cadre stratégique, au niveau du bassin, des questions liées au changement climatique afin d'atténuer la variabilité hydrologique et les événements météorologiques extrêmes,).

13. Questions transversales (1/3)

- **Genre** : l'approche participative créée par la consultation des multiples acteurs permettra la participation véritable de tous les acteurs, et la prise en compte des besoins des femmes et des enfants ;

13. Questions transversales (2/3)

- ***Gouvernance et Transparence*** :
l'objectif du projet est le développement du secteur, et ce également par le **renforcement des capacités de bonne gouvernance des gouvernements, y compris des pratiques transparentes ;**

13. Questions transversales (3/3)

- **Droits de l'Homme** : l'implication de la **société civile** et la promotion devraient avoir un impact sur des droits de l'Homme ;
- **Prévention des conflits** : la **composante régionale** et **transfrontalière** de ce projet permettra de traiter les sujets liés à la **prévention des conflits**.

14. DISPOSITIF DE GESTION DE PROJET (1/4)

Mise en place d'un mécanisme global de coordination pendant la 1ère année: rôle de supervision pendant la phase de mise en œuvre (3 années à venir et pour les années suivantes).

Toutefois, pour le GWP:

- Une unité de projet : i) Chef de Projet + AFA sous la supervision du SE/GWP-AO en s'appuyant sur les PNE;

14. DISPOSITIF DE GESTION DE PROJET (2/4)

- Chaque PNE nommera un Responsable: i) développement, ii) suivi et iii) contrôle de l'exécution des activités dans chaque pays;
- Ministères, ABN et tous les acteurs impliqués: Points focaux;
- Mécanisme de compte rendu:
Réunions/consultations régulières
(trimestrielle) entre l'Unité de projet et le CCR

14. DISPOSITIF DE GESTION DE PROJET (3/4)

- Appui au projet par GWPO à Stockholm (un Coordonnateur et un Conseiller Technique International à mi-temps):
 - i) Signataire de l'accord entre le GWP et l'UE;
 - ii) Responsabilité contractuelle,
 - iii) Supervision d'ensemble;
 - iv) Surveillance financière;
 - v) Contrôle de qualité et
 - vi) Support technique auprès du GWP/AO et des PNE.

14. DISPOSITIF DE GESTION DE PROJET (4/4)

- **Communication au niveau du projet:**
GWP assurera au niveaux global et national une communication (fréquence trimestrielle) avec les partenaires, les Responsables de CCR et de l'UE.

JE VOUS REMERCIE